

David Lappartient déconseille la participation de Froome au Tour de France



La Havane, 23 janvier. (RHC/L'équipe).- Le président de l'UCI, David Lappartient, a déclaré ce lundi à Sidney qu'il soutiendrait le Tour de France en cas d'exclusion de Chris Froome après son contrôle antidopage anormal.

Le coureur a été contrôlé à un niveau très élevé de salbutamol lors de la Vuelta de l'Espagne et ses avocats n'ont pas encore présenté le dossier de la défense.

Au cours d'une conférence de presse, au terme de la dernière étape du Tour Down Under, David Lappartient a une nouvelle fois déconseillé la participation de Chris Froome au Tour de France et au Giro d'Italie.

«Les règles lui permettent de courir, mais s'il gagne des courses ce sera mauvais s'il est sanctionné ensuite. C'est pour cela que je pense qu'il serait mieux pour Sky de faire baisser la pression en ne faisant pas courir Froome pour le moment.» a-t-il relevé.

Le site web du journal français L'équipe rappelle à ce propos un problème : le règlement prévoit bien que le coureur puisse demander à être provisoirement suspendu, mais son équipe n'en a pas le droit. Ce à quoi, M. Lappartient a répondu :

«Froome a le droit de se défendre et d'expliquer son point de vue. On ne peut pas se presser et commettre une erreur. Je ne sais pas combien de temps ça va prendre mais avec les appels, ça peut

durer un an. Il est donc possible qu'il coure le Tour. Il est possible, alors, qu'il soit sanctionné ensuite. C'est arrivé (avec Contador). C'est à ASO et RCS (les organisateurs du Tour et du Giro) de décider. Je sais que certains organisateurs ont dans leurs règles la possibilité de refuser un coureur s'il pose des problèmes d'image. Mais cela pourrait aller devant le TAS (Tribunal arbitral du sport).»

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/deportes/153270-david-lappartient-deconseille-la-participation-de-froome-au-tour-de-france>



Radio Habana Cuba